

# DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (DEJEPS), PERFECTIONNEMENT SPORTIF, MENTION RUGBY À XV

## TYPE DE DIPLÔME

Autres dipl. nationaux niv. form.  
bac+2

**NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ :** BAC +2

## ACCESSIBLE EN :

Formation en alternance  
Formation initiale

**DOMAINE D'ÉTUDE :** Entraînement sportif

*Domaine : Santé*

## Présentation

Le titulaire du DE JEPS, spécialité « perfectionnement sportif », mention « rugby XV », réalise de manière autonome :

>>La conception et l'encadrement en toute sécurité de séances d'entraînement couvrant l'initiation et le perfectionnement ;

>>La conception et la mise en œuvre de projets d'entraînement sur une saison sportive ;

>>La conception et la mise en œuvre d'actions de développement de structures (fédération, comité, club, ...);

>>Des actions de formation de cadres (diplômes fédéraux, formations de bénévoles, ...).

## Objectifs

Le diplôme DE est obtenu par la capitalisation de 4 unités.

Deux unités capitalisables transversales quelle que soit la mention :

UC 1 : EC de concevoir un projet d'action.

UC 2 : EC de coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action.

Une unité capitalisable de spécialité :

UC 3 : EC de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline.

Une unité capitalisable de mention :

UC 4 : EC d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité.

## ÉTABLISSEMENT

CREPS Toulouse

## LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

## CONTACT

Cécile BERJEAUD

Tel. 05.62.17.90.00

[defa@creps-toulouse.sports.gouv.fr](mailto:defa@creps-toulouse.sports.gouv.fr)

Cyrille TRONCHE

Tel. 05.62.17.90.41

[cyrille.tronche@creps-toulouse.sports.gouv.fr](mailto:cyrille.tronche@creps-toulouse.sports.gouv.fr)

# Savoir-faire et compétences

## 1- Il encadre des publics spécifiques dans tout type de pratique

Il encadre un groupe dans la pratique de l'activité pour laquelle il est compétent.

Il encadre des publics sportifs dans le cadre de la compétition.

Il encadre un groupe de stagiaires en formation.

## 2- Il encadre des activités de perfectionnement (enseignement et entraînement) et de formation

Il propose un programme de perfectionnement dans le cadre des objectifs de l'organisation ;

Il met en œuvre les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics ;

Il conçoit les différentes démarches d'évaluation ;

Il conçoit des interventions dans le champ de la formation professionnelle ;

Il conçoit les différentes procédures d'évaluation ;

Il met en œuvre les situations formatives ;

Il exerce la fonction de tuteur pour les stagiaires en formation.

## 3- Il participe à la conception du projet et à la direction de la structure

*Il coordonne une équipe bénévole et professionnelle*

Il participe aux actions de tutorat dans l'organisation ;

Il représente l'organisation auprès des partenaires ;

Il conçoit une démarche de communication ;

Il planifie l'utilisation des espaces de pratiques ;

Il organise la maintenance technique ;

Il contrôle le budget des actions programmées ;

Il rend compte de l'utilisation du budget des actions programmées ;

Il formalise des bilans techniques et sportifs.

# Condition d'accès

## »» Conditions d'accès à la formation

◇ Être âgé d'au moins 18 ans

◇ Être titulaire de l'Attestation de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSC1) à jour de la formation continue

◇ Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation

## »» Exigences préalables à l'entrée en formation

>> Être capable d'attester d'une pratique minimum de trois saisons sportives au sein d'une équipe de rugby XV évoluant en compétition ;

>> Être capable de justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby, jeune ou senior) en rugby à XV pendant au moins une saison sportive.

## »» Épreuves de sélection

- une épreuve d'analyse vidéo de 2 heures suivie d'un entretien de 30 minutes maximum.

Lors de l'entretien :

- 10 minutes seront consacrées à un retour sur l'analyse vidéo faite par le candidat auprès du jury,

- 20 minutes à évaluer la motivation et le profil du candidat

# Contenu de la formation

700 heures en centre de formation sur 11 mois et 500 heures en alternance à réaliser entre les semaines en centre.

Possibilité d'effectuer la formation par la voie de l'apprentissage sur 12 mois.

# Poursuite d'études

Possibilité de poursuivre vers un DESJEPS, performance sportive ou directeur de structure et de projet sportifs.

# Perspectives professionnelles

## »» Principaux lieux d'exercice

◇ La fédération et ses structures déconcentrées : les comités régionaux, les comités départementaux

◇ Les clubs

◇ Les collectivités territoriales

◇ Les structures commerciales, ...